



TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
D'AMIENS

## Chiffres 2014 par Mme Elise Corouge, présidente du tribunal



2014, année des élections municipales, a été une année particulière pour le tribunal administratif d'Amiens. Ainsi, au cours de l'année écoulée, le tribunal a pour la première fois de son histoire franchi la barre des 4000 dossiers et a enregistré 4767 dossiers soit une progression des entrées de 35% par rapport à 2013 (3421 entrées).

Cette augmentation trouve sa source dans l'arrivée de 901 dossiers électoraux sur lesquels le tribunal a dû statuer dans des délais contraints mais aussi dans une progression, hors contentieux électoral, de 10 % de ses entrées.

Toujours en 2014, le tribunal a statué sur 4184 requêtes soit 15% de plus qu'en 2013, alors que la juridiction a vu, à compter du 1er septembre 2014, son effectif passer de 16 à 15 magistrats. Ce gain de productivité n'a été rendu possible que grâce aux efforts consentis des magistrats et des agents de greffe.

Toutefois cette augmentation des sorties (+ 15 %) n'a pas suffi à compenser la forte augmentation des entrées (+ 35 %). Aussi, à la fin de l'année 2014, on constate que le stock d'affaires en instance a augmenté de près de 16% et que le délai moyen de jugement s'est allongé. Si la progression du nombre d'entrée se poursuit sur le même rythme en 2015 et si aucun moyen supplémentaire n'est alloué au tribunal, le stock d'affaires à juger et les délais de jugement du tribunal ne pourront que s'accroître.